

M. HERRIDGE: Le ministre juge-t-il à propos de modifier la loi en vue d'assujettir les vapeurs du Pacifique-Canadien qui naviguent sur les lacs Arrow et Kootenay à la compétence de la Commission des transports?

L'hon. M. CHEVRIER: J'étudierai l'opportunité de modifier la loi. Je ne puis rien promettre de plus.

M. FRASER: Il est question, à la page 235, d'un valet de wagon officiel et huissier audiencier. Quelles sont ses fonctions?

L'hon. M. CHEVRIER: Il s'agit du valet de wagon officiel de la Commission des Transports. Il remplit ces fonctions quand le wagon circule. Il travaille aussi au bureau de la commission.

M. FRASER: Pourquoi l'appelle-t-on huissier audiencier?

L'hon. M. CHEVRIER: C'est une partie de son titre officiel.

M. FRASER: La commission tient-elle audience?

L'hon. M. CHEVRIER: Oui, dans une cour d'archives.

M. SHAW: Si j'ai bien compris, nous discutons le crédit n° 402.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Le crédit n° 402 a été adopté mais si l'honorable député veut s'y reporter il peut le faire avec l'assentiment du comité.

Des VOIX: Adopté.

M. SHAW: J'aimerais revenir au crédit n° 402, mais il est fort possible que ce que j'ai à dire puisse se rapporter au poste n° 403. Il est question de l'abandon de lignes de chemin de fer et des appels faits ultérieurement de ces décisions de la Commission des transports. Il sera facile de me rappeler à l'ordre si je soulève cette question lorsque nous en serons à l'étude du crédit n° 403.

L'hon. M. CHEVRIER: Nous avons passé près de quatre heures et demie sur le premier poste et je me demande si mon honorable ami pourrait soulever son point lorsqu'il s'agira du crédit des services ferroviaires.

M. SHAW: J'en serai très heureux, à condition que l'on m'assure que je pourrai le faire sans difficulté.

L'hon. M. CHEVRIER: Je puis vous le promettre maintenant.

M. SHAW: J'espère que M. le président a entendu cela.

(Le crédit est adopté.)

Services des canaux—

404. Administration, \$57,900.

M. WINTERS: Je tiens à m'expliquer sur un fait personnel, monsieur le président. Il s'agit de quelque chose qui s'est passé au début de la soirée. Le ministre dont je viens de lire les remarques dans le hansard, m'a sans doute mal compris lorsque j'ai parlé du crédit n° 402 et demandé d'étendre aux marins embarqués sur les patrouilleurs des pêcheries les gratifications spéciales accordées aux marins du commerce. Il a cru que je parlais des équipages des bateaux de pêche, ce qui n'était pas le cas. Je songeais aux équipages des patrouilleurs du ministère des Pêcheries.

(Le crédit est adopté.)

405. Canaux—Service et entretien, \$3,119,080.

M. FRASER: Je tiens à dire au ministre que les réparations au canal Rideau à Ottawa ont été très bien faites, mais il reste encore une section à réparer et j'espère qu'on y verra, car cela choque l'œil de tous ceux qui arrivent par chemin de fer.

L'an dernier, j'ai parlé de la nécessité d'arracher les algues dans le canal Trent. Le ministère ne pourrait-il pas y voir? C'est important pour les touristes qui passent à cet endroit.

L'hon. M. CHEVRIER: Nous n'arrachons les algues que dans le chenal principal.

M. FRASER: J'ai reçu des demandes de Keene jusqu'au lac Rice. Les touristes américains abondent dans cette région, et ils traversent le lac dans des hors-bord pour aller s'approvisionner. Ces gens dépensent beaucoup et l'enlèvement de ces algues serait fort avantageux.

L'hon. M. CHEVRIER: Je signalerai la chose au directeur des canaux.

M. STOKES: En face du barrage n° 6 sur la Trent il y a un gros amas de matériaux. On y trouve des roches, pas très grosses, que la gelée a fait lever d'année en année jusqu'au point d'en accumuler une quantité assez considérable. Il en résulte que l'eau est détournée du centre de la rivière vers le côté ouest et cause de grands dégâts à de précieux terrains de jardinage. Ne pourrait-on faire quelque chose à ce sujet?

L'hon. M. CHEVRIER: J'examinerai cette question avec plaisir.

M. McKAY: Quel est le coût de l'entretien du canal Rideau?

L'hon. M. CHEVRIER: L'exploitation coûte \$140,415, et l'entretien, \$97,000, en chiffres ronds.